



# **Zones d'accélération des énergies renouvelables**

Réunion publique du 5 décembre 2023

# introduction

- Contexte : triple urgence climatique, énergétique et géopolitique
- loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du **10 mars 2023** : vise notamment à **planifier le développement des énergies renouvelables** en remettant les territoires et les collectivités au centre des décisions et en donnant des leviers d'action aux élus locaux
- Réunion du 10 octobre 2023 avec la Sous-préfecture : copie attendue pour le 31/12/2023 sur les « ZAEnR » de chaque commune

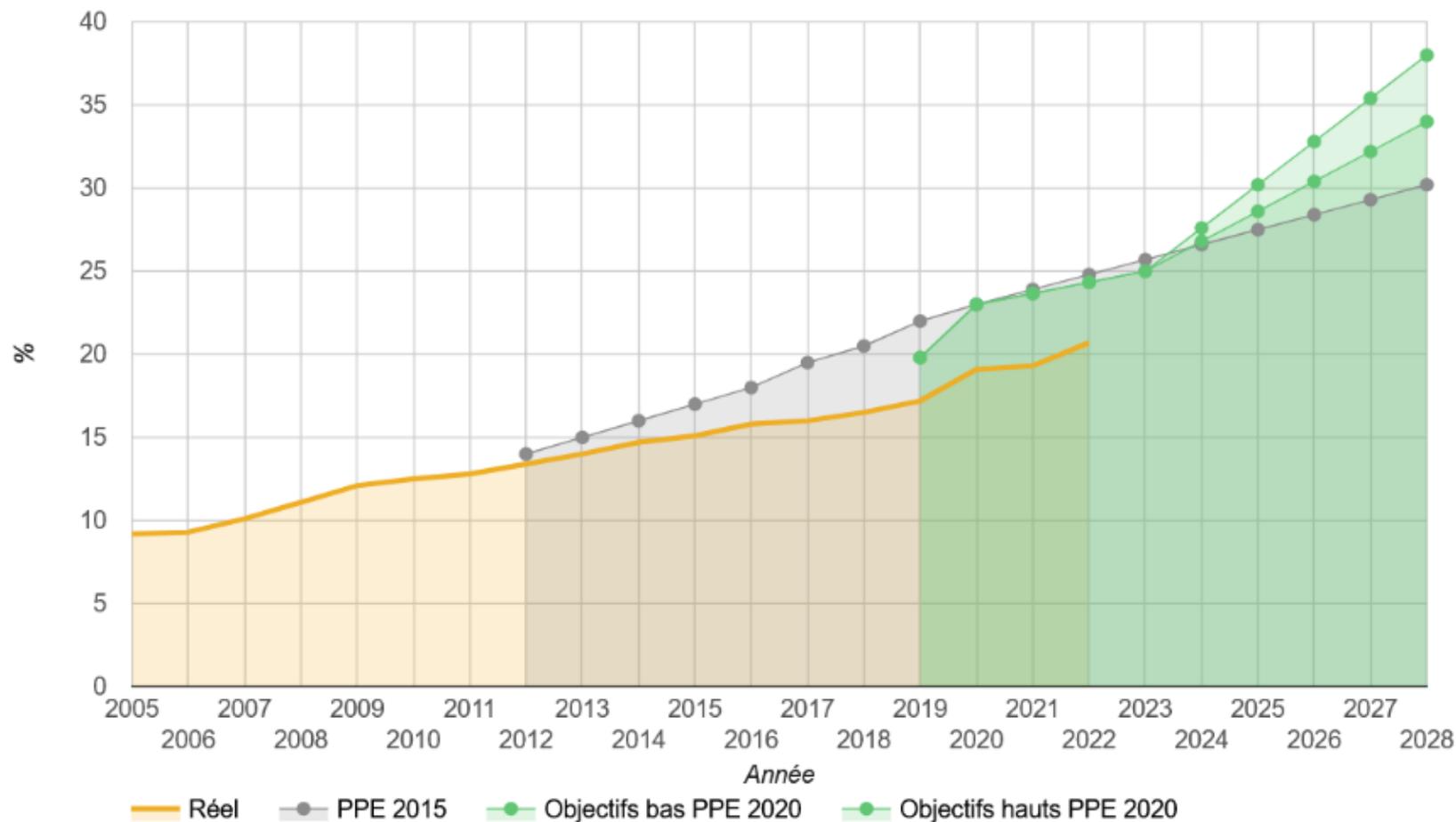


# Le contexte national : un écart notable entre les objectifs de la PPE en matière d'ENR et la production réelle

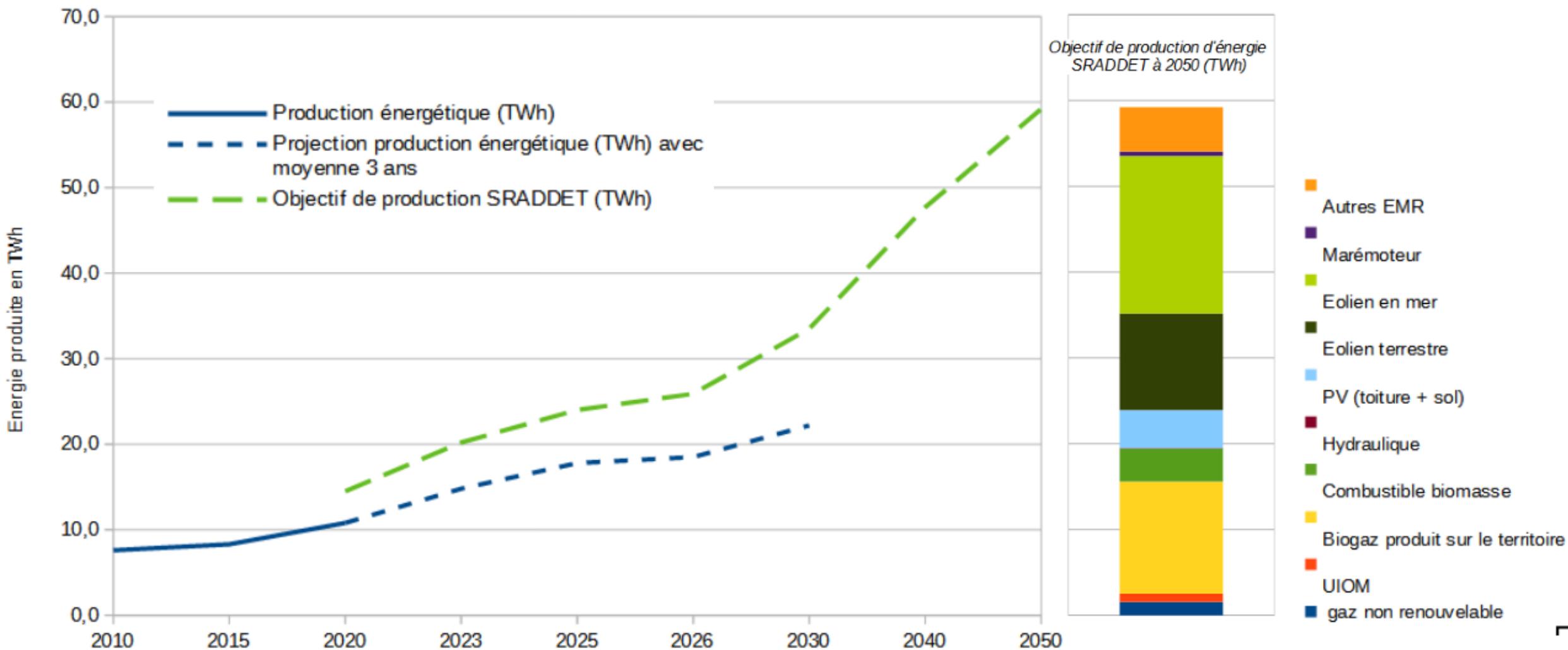


## Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie

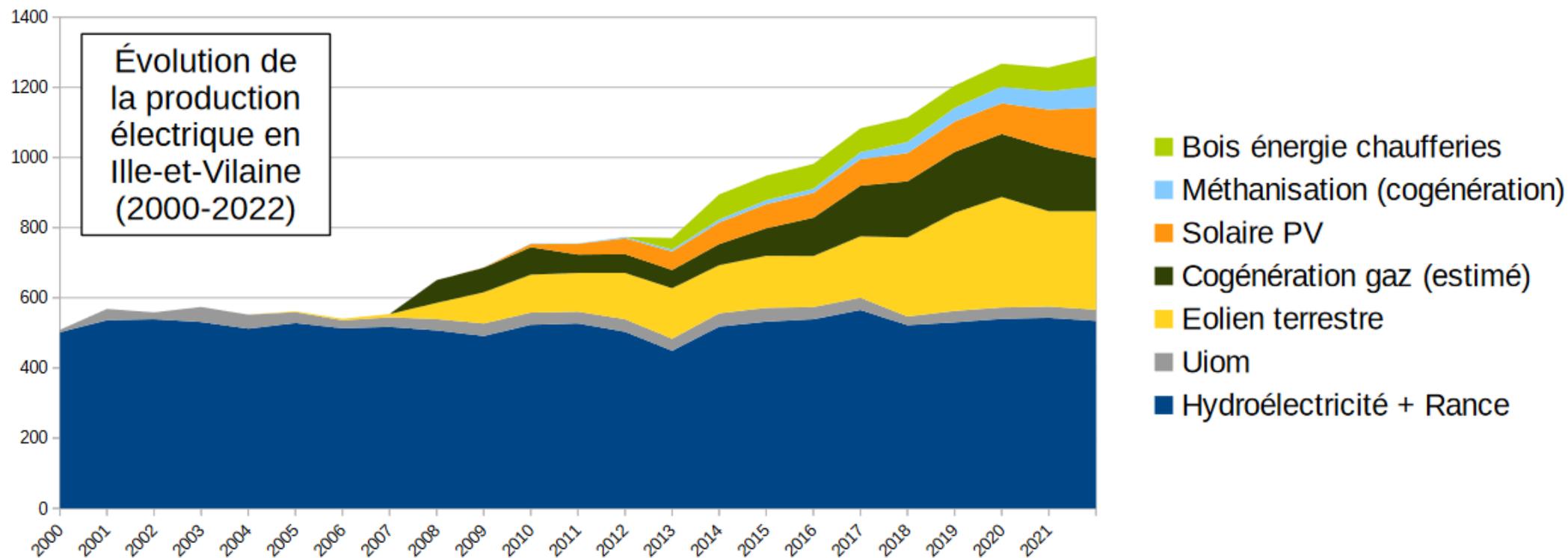
<https://www.observatoire-climat-energie.fr/energie/energie-renouvelables/>



# Le contexte régional : le risque d'un écart croissant entre les objectifs de production d'énergie fixés dans le SRADDET et la production réelle



## Le contexte départemental : un profil de production électrique diversifié mais un volume insuffisant



Ille-et-Vilaine : ratio consommation/production de **12,3 %** (20,1 % en Bretagne)



# à GOVEN

- **Consommation électrique** govenaise annuelle :

14.806 MWH

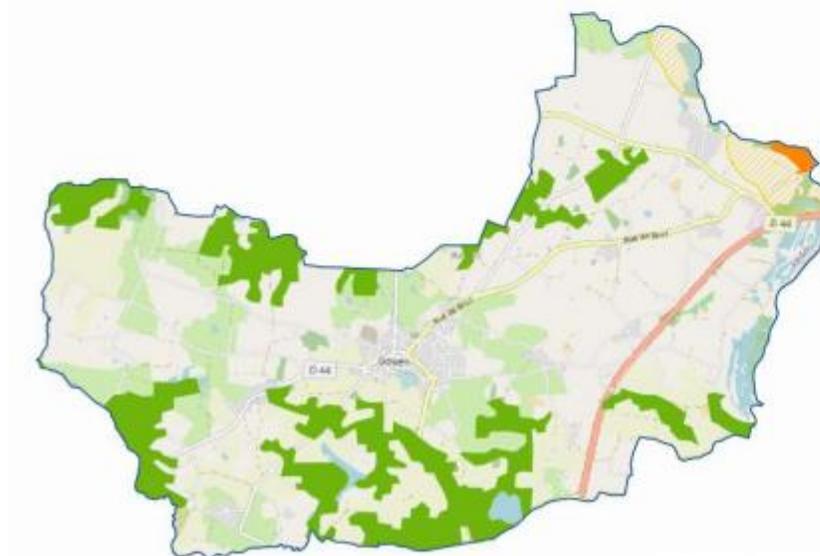
- **Consommation de gaz** à Goven par an :

6.628 MWH

## Étude de Planification des Énergies Renouvelables sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté



### ETAT DES LIEUX DES PRODUCTION ENR Commune : Goven (35123)



		Nombre installations	Productible (MWh)
Electricité	Grand éolien	-	-
	Photovoltaïque en toiture	47	122
	Photovoltaïque au sol	-	-
Chaleur	Bois-énergie domestique	-	9172
	Bois-énergie collectif	-	-
	Solaire thermique	6	15
Gaz	Méthanisation	-	-
TOTAL		53	9 309

# La mise en œuvre des zones d'accélération des EnR

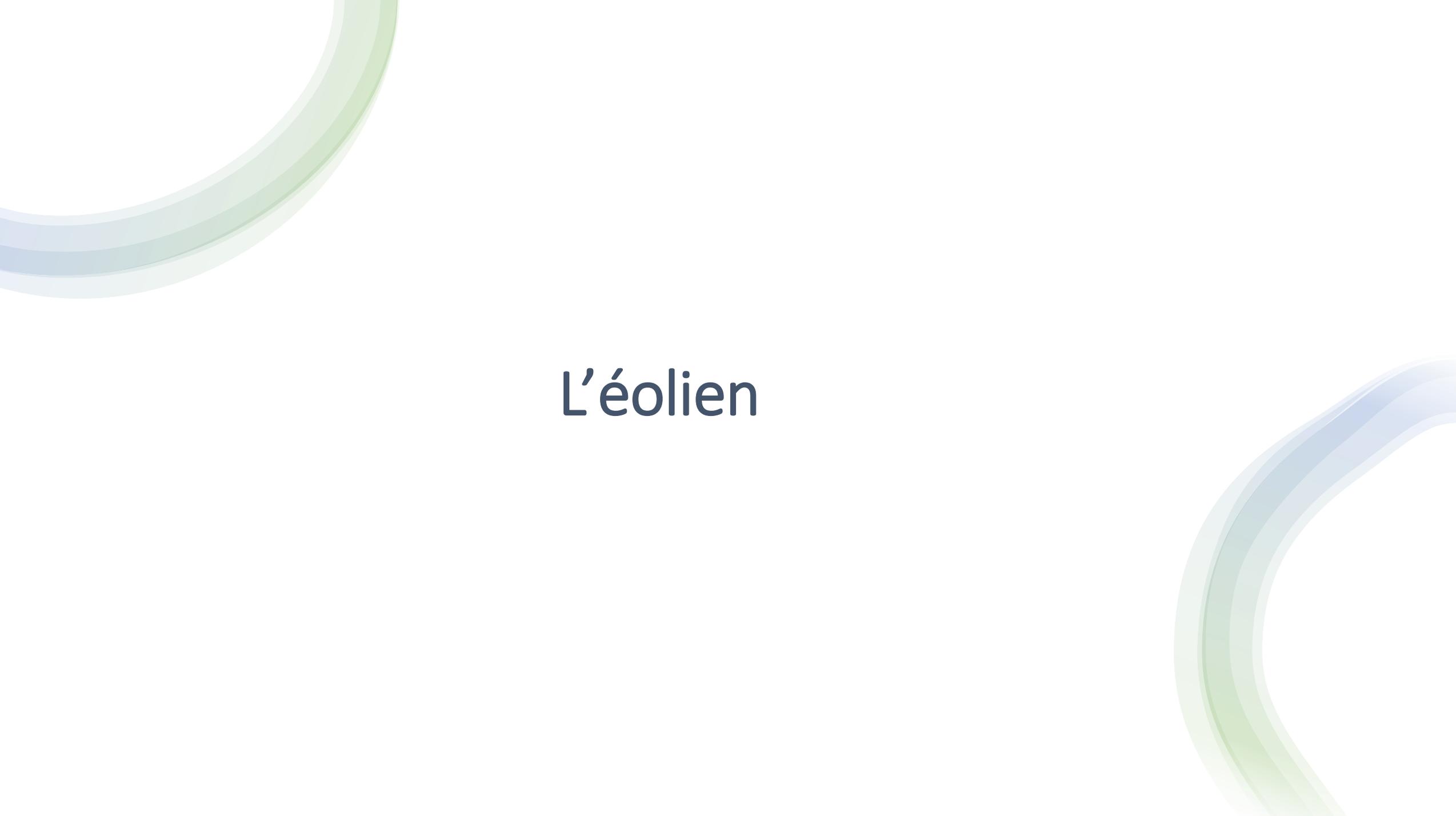
La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son **article 15** la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français.

**Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables.**

**L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux, en particulier au sein de la programmation pluriannuelle de l'énergie (d'où un renouvellement tous les 5 ans).**

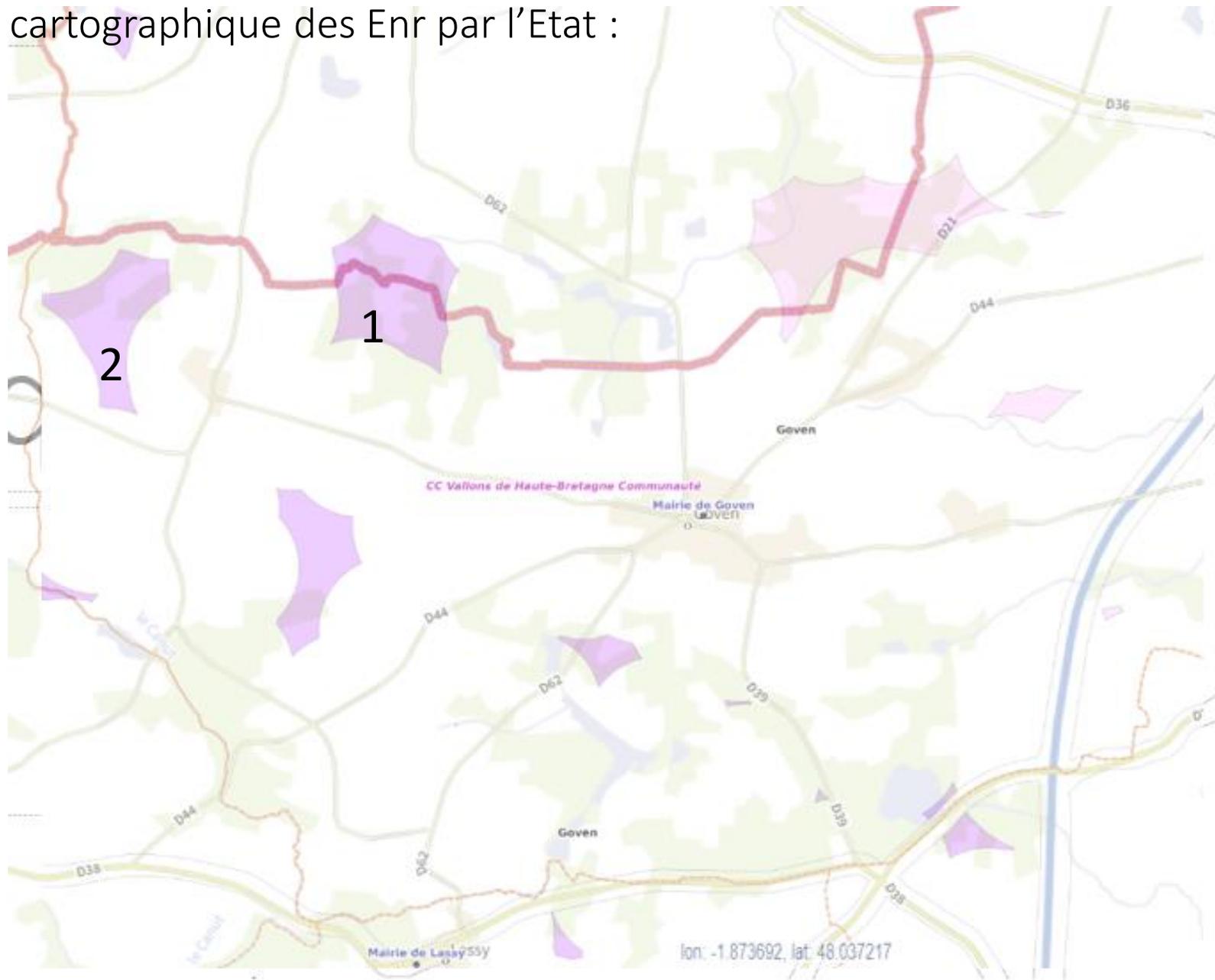
# Caractéristiques des zones d'accélération EnR

- Les ZAEnR sont définies par les communes :
  - **pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production**
  - **en fonction des potentiels du territoire et de la puissance déjà installée**
- Ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un **comité de projet** sera obligatoire pour les projets d'énergie renouvelable majeurs, aux frais du demandeur.
- Les obligations réglementaires sont inchangées : les zones d'accélération n'offrent **aucun passe-droit s'agissant des règles d'implantation, du respect de la démarche « éviter-réduire-compenser » ou encore de la tenue d'une enquête publique.**
- Si le CRE a estimé les zones identifiées suffisantes pour l'atteinte des objectifs régionaux : possibilité pour les collectivités d'identifier, en les justifiant, des **zones d'exclusion des EnR** dans les documents d'urbanisme (sauf en toiture et à usage individuel)

The background features two large, overlapping, curved decorative elements. One is a thick, multi-layered green arc in the top-left corner, and the other is a thick, multi-layered blue arc in the bottom-right corner. The text 'L'éolien' is centered in the white space between them.

L'éolien

Portail cartographique des Enr par l'Etat :



# Zone n°1 identifiée par VHBC

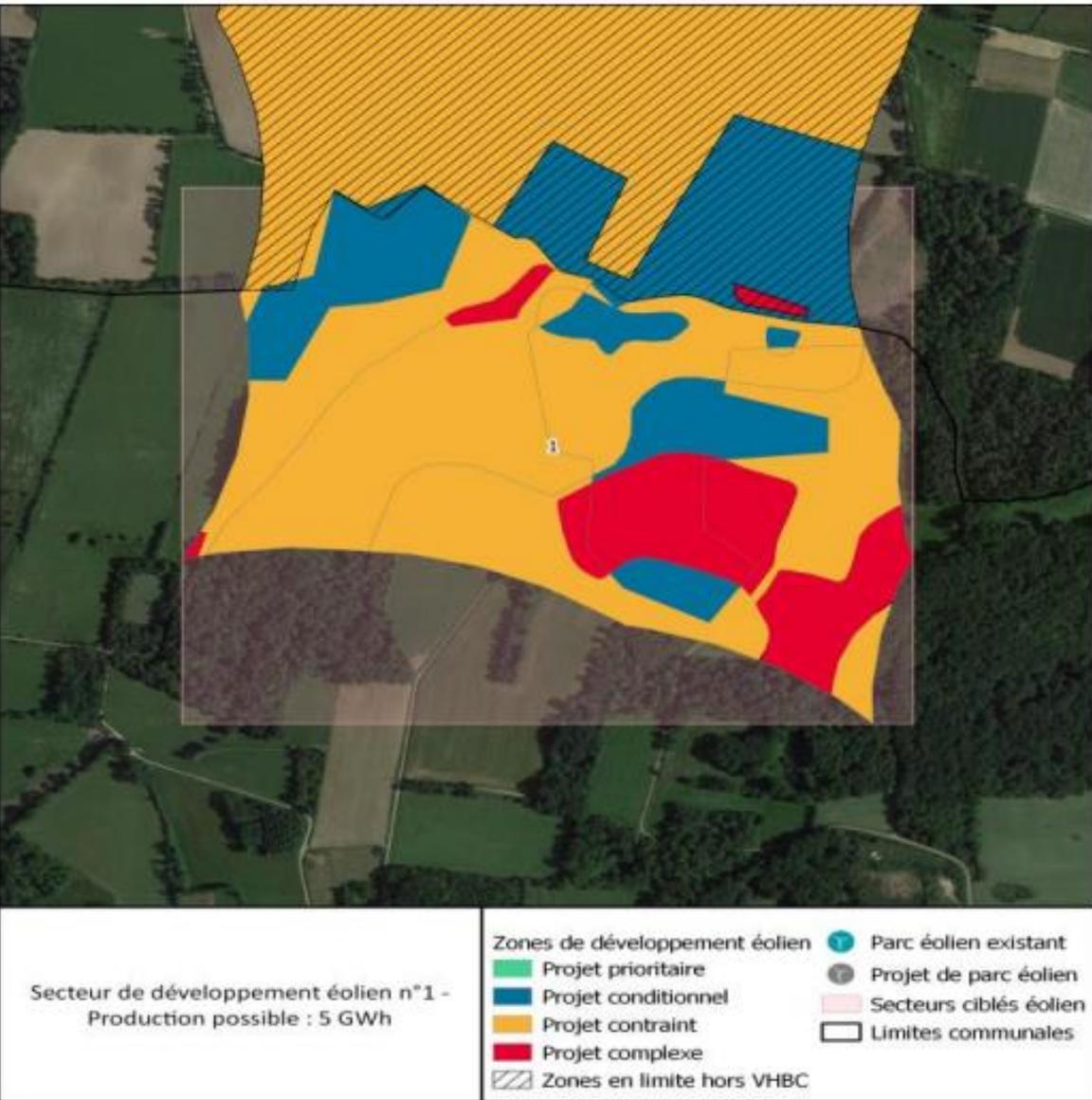


Caractéristiques techniques :



Surface secteur	Puissance installable	Productible sans contraintes	Productible contraintes moyennes	Productible contraintes bloquantes
321 001 m <sup>2</sup>	3 MW	0 MWh/an	4 455 MWh/an	620 MWh/an

avis élus Goven : non réalisable

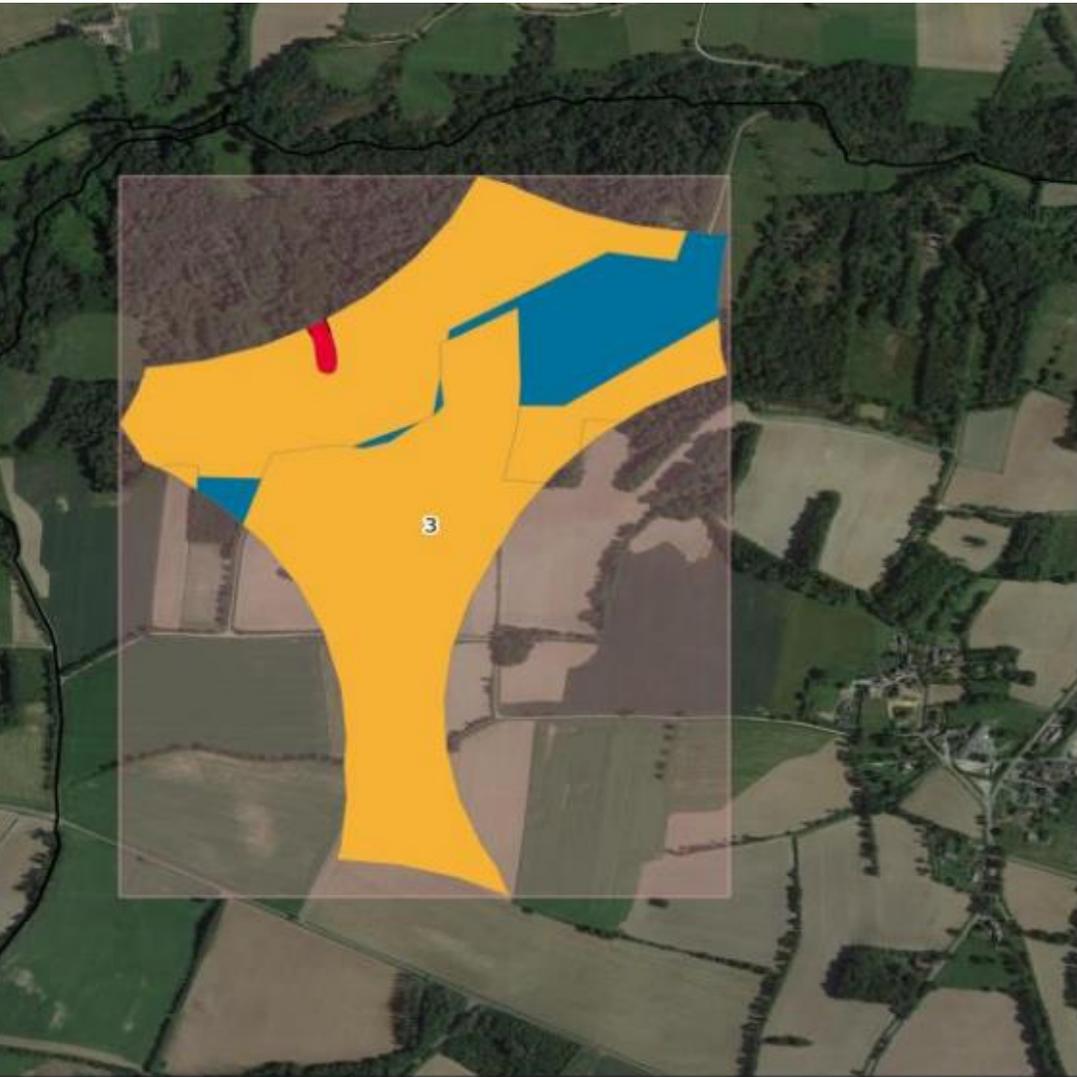


# Zone n°2 identifiée par VHBC

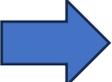
Caractéristiques techniques :

Surface secteur	Puissance installable	Productible sans contraintes	Productible contraintes moyennes	Productible contraintes bloquantes
350 781 m <sup>2</sup>	2 MW	0 MWh/an	3 837 MWh/an	22 MWh/an

avis élus Goven : non réalisable



Les élus municipaux proposent de **ne pas** former:

 **de ZAEnR pour l'éolien**

Du fait de l'environnement naturel des zones éligibles,  
et de la proximité des habitations.

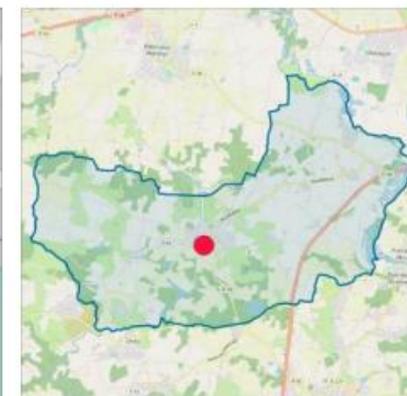
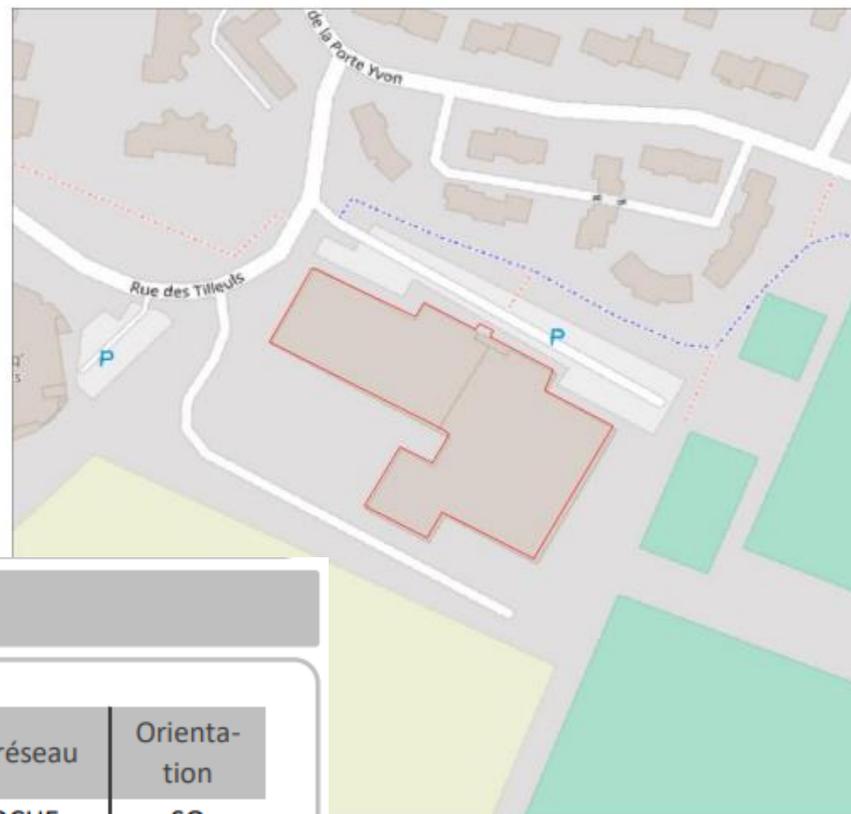
The background features decorative curved lines in shades of green and blue, positioned in the top-left and bottom-right corners. The text is centered in a dark blue font.

# Le photovoltaïque

# Cartographie de l'Etat :



Toiture publique identifiée par VHBC n°1 :  
complexe sportif



## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Caractéristiques techniques :

Surface utile	Puissance installation	Production annuelle	Etat réseau	Oriente- tion
1267 m <sup>2</sup>	228 kW	222 MWh/an	PROCHE	SO

### Caractéristiques économiques :

Investissement	Fonctionnement
263 665 €	3 656 €
1190 €/kW	16,5 €/kW/an

### Commentaires :

- Pas de contraintes patrimoniales particulières
- Une salle date d'avant 2000, extension du site après 2000

SALLE DES SPORTS

Coordonnées GPS : [-1.8465 ; 48.0038](#)

Vallons  
de Haute  
Bretagne  
COMMUNAUTÉ

aec

Toiture publique identifiée par VHBC n°2 :  
Lavandières

00000, 55125



## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Caractéristiques techniques :

Surface utile	Puissance installation	Production annuelle	Etat réseau	Orienta-tion
1267 m <sup>2</sup>	228 kW	222 MWh/an	PROCHE	SO

### Caractéristiques économiques :

Investissement	Fonctionnement
263 665 €	3 656 €
1190 €/kW	16,5 €/kW/an

### Commentaires :

- Pas de contraintes patrimoniales particulières
- Une salle date d'avant 2000, extension du site après 2000

ESPACE DES LAVANDIERES

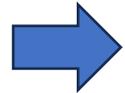
Coordonnées GPS : [-1.8487 ; 48.0084](#)



Les élus municipaux proposent que

**l'ensemble de ces toitures, publiques et privées,**

de Goven forment :



**La ZAEnR n°1 de Goven :**

**Photovoltaïque en toiture**

# Les ombrières de parking :

site n° 1 Lavandières

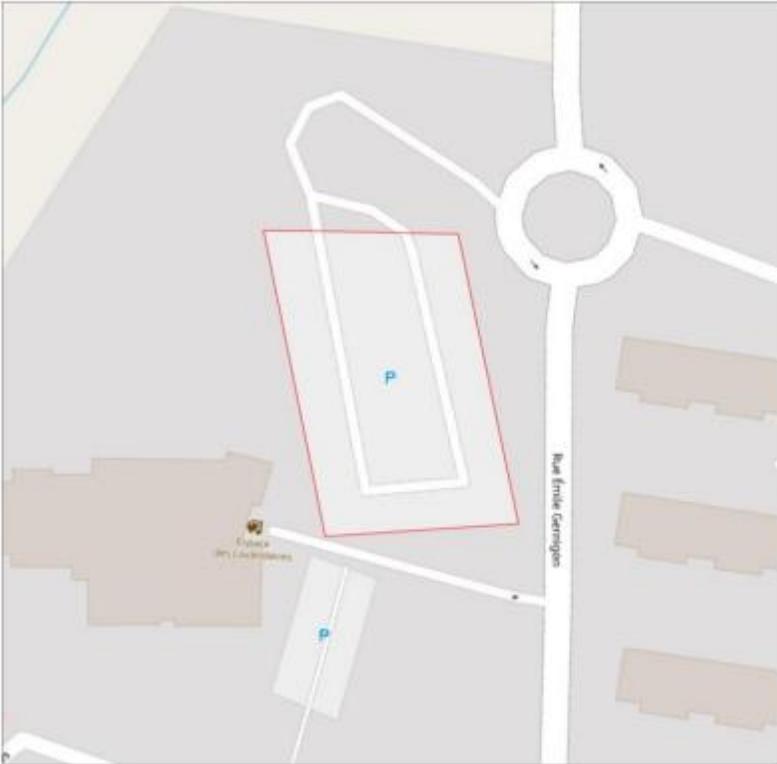
## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Caractéristiques techniques :

Surface parking	Surface utile	Puissance installation	Production annuelle	Etat réseau
2185 m <sup>2</sup>	1224 m <sup>2</sup>	220 kW	205 MWh/an	PROCHE

### Caractéristiques économiques :

Investissement	Fonctionnement
257 728 €	5 133 €
1170 €/kW	23 €/kW/an



## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Les ombrières de parking :

site n° 2 complexe sportif

#### Caractéristiques techniques :

Surface parking	Surface utile	Puissance installation	Production annuelle	Etat réseau
546 m <sup>2</sup>	306 m <sup>2</sup>	55 kW	51 MWh/an	PROCHE

#### Caractéristiques économiques :

Investissement	Fonctionnement
64 340 €	1 281 €
1170 €/kW	23 €/kW/an



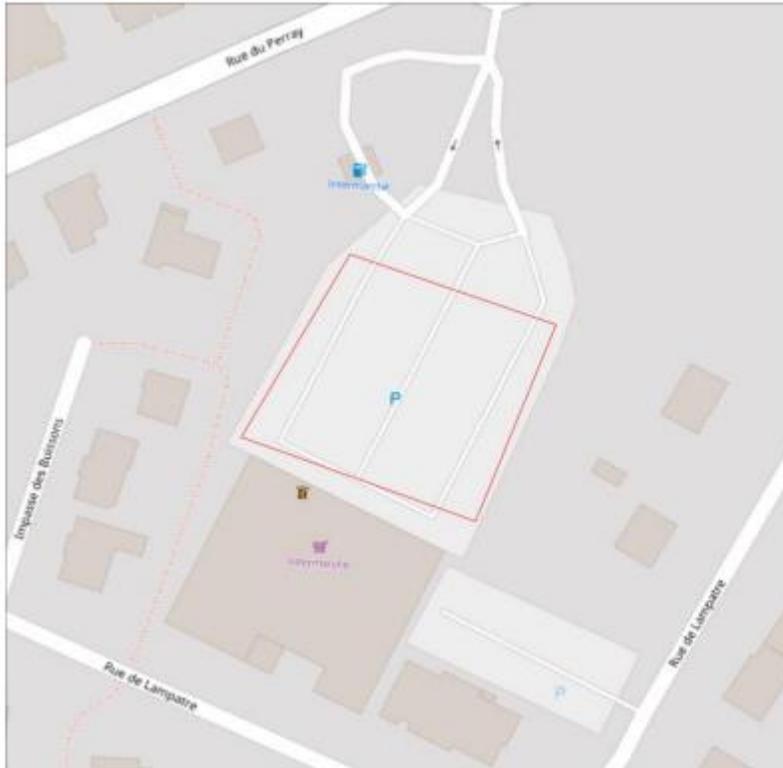
Vallons  
de Haute  
Bretagne  
COMMUNAUTÉ

aec

Parking vestiaires + autre parking du complexe sportif ?

# Parking privé :

également identifié par VHBC :  
Intermarché



## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### Caractéristiques techniques :

Surface parking	Surface utile	Puissance installation	Production annuelle	Etat réseau
1811 m <sup>2</sup>	1014 m <sup>2</sup>	183 kW	175 MWh/an	PROCHE

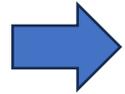
### Caractéristiques économiques :

Investissement	Fonctionnement
213 598 €	4 254 €
1170 €/kW	23 €/kW/an



En fonction des souhaits du propriétaire

Les élus municipaux proposent de former:



**La ZAEnR n°2 de Goven :**

## **Ombrières de parking**

**comprenant le parking public de la salle des  
Lavandières, les parkings publics du complexe sportif  
Et les parkings des propriétaires privés qui se  
manifesteraient auprès de la Mairie.**

Les élus municipaux proposent de ne pas former de ZAEnR pour :

**La méthanisation**

**Le photovoltaïque au sol**

**L'hydrogène**

**Le bois**

...

# Synthèse des zones d'accélération sur GOVEN

Identification de la zone			Type d'énergie renouvelable à développer	Conditions d'implantation des projets
Nom	Numéro	Localisation		
Toitures des bâtiments	Zone 1	Ensemble du territoire communal	Solaire	<p>Bâtiments publics et privés</p> <p>Étude de faisabilité</p> <p>Ingénierie pour accompagner le projet</p> <p>Déterminer une source de financement</p>
Parkings de l'espace des Lavandières, complexe sportif + certains parkings privés?	Zone 2	Rue du Lavoir et rue des Tilleuls/rue du stade	Solaire	<p>Étude de faisabilité</p> <p>Ingénierie pour accompagner le projet</p> <p>Déterminer une source de financement</p>